

COMPTE-RENDU

AG 2020 – 26.06.2020

Présents : Voir liste émargement

Rédacteur : Anthony Torrion

MOT DU PRESIDENT.

Rappel de Jérôme du contexte.

Mot du président :

Cette année, nous avons voulu de réduire le nombre de licenciés afin d'améliorer la qualité des entraînements et d'apporter davantage de confort aux membres pratiquants et encadrants. En effet malgré les relances auprès de la mairie afin d'avoir de nouveaux créneaux, la mairie refuse de donner des créneaux supplémentaires.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé tout au long de ce mandat, sans eux il n'aurait pas été possible d'organiser ces manifestations à domicile mais également la bonne tenue des différents créneaux.

Le bureau souhaitait créer un nouvel événement, qui se voulait être un tournoi de double prévu le 23 et 24 mai 2020. Malheureusement non effectué pour cause de COVID19.

C'est un club également qui doit continuer sur sa bonne dynamique en formant ses bénévoles. Cette fin de mandat pour le bureau actuel pourra permettre de renouveler sa vision politique sportive.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG 2019

Il nous faut voter à chaque AG le compte rendu de l'AG précédente.

Intervention de de Olivier Aubailly concernant l'AG précédente. Olivier signifie qu'il était intervenu lors de l'AG de 2019 concernant la légalité d'avoir des auto entrepreneurs au sein d'une association sportive. Il souhaite que ses interventions apparaissent dans le compte rendu de l'AG 2019 car elles sont manquantes malgré sa demande réitérée par mail à la suite de la convocation à cette AG.

Olivier Aubailly souhaite également que le rappel des faits cités juste avant et son intervention ce soir apparaissent dans le compte rendu aujourd'hui.

Jérôme ne souhaite pas réitérer le débat qui avait eu lieu lors de la précédente AG du 27/06/2019 (quorum non atteint) ou avait été débattus ces sujets et passe au vote. (Cf : <https://fdva01.fr/wp-content/uploads/2019/08/CR-AG-27-06-19.pdf>)

- Vote pour le compte-rendu de 2019 :

POUR : 49 voix.

ABSTENTION : 8 voix.

CONTRE : 1 voix.

⇒ **Le compte-rendu de l'AG du 01/07/2019 est validé**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020 ET VOTE

OBJECTIFS FIXÉS

Voir annexe 1.

Ce tableau est un état des lieux que nous avons constitué au départ de notre mandat. Chaque personne dans le club peut situer nos actions diverses lors de ce mandat. Une sorte d'évaluation personnelle. Il n'est donc pas rempli car subjectif en fonction de chaque personne.

Intervention d'Antoine Charbonnet via un communiqué car il n'a pas pu se libérer pour l'AG. Il tient à remercier l'équipe dirigeante actuelle qui a œuvré du mieux possible pendant ces 3 ans malgré des conditions pas toujours faciles. Antoine s'engage à soutenir le prochain bureau tout comme il l'a fait avec le bureau actuel en se rendant disponible autant que faire se peut. Pour cela des bénévoles devront se former afin d'étoffer l'équipe de membres encadrants ce qui permettra en particulier d'épauler l'entraîneur salarié. Le CODEP réfléchit à de nouveau format de rencontres sportives afin de limiter les contraintes et d'ouvrir à un maximum de monde ces rencontres.

STATISTIQUES

Le club tout en voulant restreindre volontairement ses licenciés compte 208 adhérents, avec un renouvellement plus important que l'année dernière. Il y a un peu moins de jeunes que l'an dernier au club. Le club comporte presque autant de jeunes et d'adultes, la parité reste cependant toujours non atteinte cette année entre les hommes et les femmes.

LES ÉVÉNEMENTS

-Promobad jeunes le 9/11/19

-Tournoi Départemental Jeunes le 10/11/19

-Bad Masqué le 5/01/20

-Bugey Vous 3 qui s'est tenu malgré tout et qui s'est une nouvelle fois bien passé. Ce tournoi s'ancre bien dans le paysage sportif du coin.

-Promobad adultes avec les clubs de l'Isère une nouvelle fois reconduit et bien passé. Les clubs participants ainsi que nos adhérents loisirs apprécient ce format.

-Création du nouveau tournoi « A deux c'est mieux », qui n'aura finalement pas lieu dû à la crise sanitaire du COVID-19.

RÉSULTATS INTERCLUBS

6 équipes :

- 1 en D1 qui termine à la 5^{ème} place. Équipe maintenue dû à la saison blanche prononcée par notre fédération.

- 2 en D2 : équipe 2 qui termine à la 3^{ème} place, équipe 3 qui termine à la 6^{ème} place. Équipes maintenue dû à la saison blanche prononcée par notre fédération.

- 1 en D3 qui termine à une belle 2^{ème} place, équipe maintenue dû à la saison blanche prononcée par notre fédération.

- 2 en D4 : équipes 5 et 6 qui terminent toutes deux à la 5^{ème} place de leur poule respective.. Équipes maintenues dû à la saison blanche prononcée par notre fédération.

A noter qu'une journée n'a pas pu être jouée à cause de la crise sanitaire

11 jeunes ont été intégrés dans les équipes IC cette année, ce qui représente presque 3 fois plus que l'an dernier.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉ

Olivier Aubailly souhaite poser des questions avant de voter mais sa demande est rejetée, les questions seront posées en fin d'AG sur la rubrique correspondante.

Vote du rapport moral 2019-2020 (58 votants) :

POUR : 52 voix

ABSTENTION : 3 voix

CONTRE : 1 voix

Manque 2 personnes au vote malgré 2 comptages

⇒ **Le rapport moral est validé**

Vote du rapport d'activité 2019-2020 (58 votants) :

POUR : 53 voix

ABSTENTION : 2 voix

CONTRE : 1 voix

Manque 2 personnes au vote malgré 2 comptages

⇒ **Le rapport d'activité est validé**

RAPPORT FINANCIER 2019-2020 ET VOTE

Jérôme signifie que le club souhaitait créer une rentrée d'argent grâce au nouveau tournoi et il n'a pas pu avoir lieu pour les raisons qu'on connaît tous. Les recettes n'ont pu être encaissées et donc les dépenses n'ont pas été engagées non plus. Il précise également que les subventions sont désormais distribuées sur projet et donc suivent un cahier des charges bien précis.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes sont présentés par Virginie. Voir annexe 2.

Question de Olivier Aubailly. Qu'est-ce qu'il y a dans la rubrique rémunération des intermédiaires et l'entraîneur est-il bien sous contrat autre qu'autoentrepreneur ?

Virginie : La rubrique rémunération des intermédiaires concerne la rémunération de notre entraîneur Sylvain Tatot via Ain Profession Sport. Sylvain n'est donc pas en auto-entrepreneuriat avec le club.

Question de Olivier : Pourquoi avoir changé de mode de contrat par rapport à l'année précédente ?

Jérôme : Le changement du mode de contrat a été fait dans un souci d'apaisement des tensions liées aux débats de la précédente AG, et ce malgré le fait que le club avait tout fait dans les règles. Si les règles ne sont pas respectées l'organisme (URSSAF) saisi par Mr Aubailly contactera le club pour vérification.

Olivier précise que l'URSSAF dispose jusqu'à 4 ans afin de faire ces vérifications.

Olivier : Existe-t-il encore des factures en cours ?

Virginie : Il existe encore des factures identifiées et elles sont bien présentées dans ce compte de résultat. Une facture de stickers distribuées pour notre tournoi Bugey Vous 3 dont nous ne connaissons pas le montant se trouve en attente et est la seule facture qui n'apparaît pas dans le compte de résultat.

Départ de 2 membres avant ce vote, le quorum n'est plus atteint.

Comme prévu dans la convocation, l'AG continue sans nécessité de quorum pour les votes prochains.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Vote pour la clôture des comptes 2019/2020 :

POUR : 53

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Manque 3 personnes au vote (dont les deux partants avant le vote)

⇒ **Les comptes arrêtés au 31 mai 2020 sont validés.**

PROJETS 2020-2021

Jérôme : La mairie travaille sur un protocole sanitaire pour la rentrée. Chaque responsable de créneau doit désinfecter le matériel, désigner un responsable Covid-19 (listing des personnes sur le créneaux), réduction forte des adhérents (hypothétiquement pas plus de 15 personnes par créneaux), distanciation physique. Nous ne savons pas si la mairie va mettre en place ce dispositif ou si les mesures vont être allégées

Il est difficile de se projeter devant le flou qui persiste pour l'année qui arrive. Le bureau propose tout de même un projet qui s'appuie sur Antoine Charbonnet. Il viendra former nos bénévoles via le CODEP. Il est impératif de s'appuyer sur un professionnel qui sera plus ou moins onéreux en fonction des besoins du club.

Question de Aline Kervadec : Quand la mairie va-t-elle donner ses décisions concernant le protocole sanitaire l'année prochaine ?

Jérôme : Nous n'avons pas plus d'informations. A ce propos actuellement notre mairie tient fermé les équipements sportifs alors que dans d'autres communes, les équipements ont pu ré-ouvrir. L'AG de ce soir témoigne bien du flou qui s'est installé, initialement prévue au stade de Rugby d'Ambérieu, nous avons dû modifier le lieu au dernier moment.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020/2021 (VOIR ANNEXE 3)

Vote du prévisionnel de la saison 2020-2021 :

POUR : 53 voix

ABSTENTION : 6 voix.

CONTRE : 0 voix.

⇒ **Le prévisionnel pour la saison 2020-2021 est validé.**

CRÉNEAUX ET COTISATIONS (VOIR ANNEXE 4)

Quelques changements sur les groupes des jeunes, disparition du groupe or, argent, bronze afin de cibler les jeunes en deux catégories (Loisirs et compétiteurs).

Pour toutes les catégories les horaires et jours d'entraînements ne changent pas, seul le tarif est revu à la baisse pour compenser le maillot qui ne sera plus inclus dans la prochaine cotisation.

Vote de l'organisation des créneaux et de l'organisation de la saison 2020-2021

POUR : 53 voix

ABSTENTION : 5 voix.

CONTRE : 0 voix.

⇒ **Les tarifs et créneaux pour la saison 2020-2021 sont validés.**

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION POUR 2020-2023

Explication du déroulement du scrutin. Le premier tour se déroule en majorité absolue, les membres qui reçoivent la moitié du quorum +1 voie sont élus. Pour rappel, dans les statuts du club nous avons besoin de 9 membres minimum puis si plusieurs volontaires, en multiple de 3.

Question de Rudy Ghys : Que se passe-t-il pour les membres du bureau actuel ?

Jérôme : Notre mandat se termine officiellement aujourd'hui.

Question de Rudy Ghys : Que se passe-t-il de l'argent du club si dissolution ?

Jérôme : L'argent sera reversé à un club qui fait la même chose que le nôtre selon nos statuts. Le club de Beynost pourrait par exemple récupérer cet argent ainsi que notre matériel. Bien entendu tout cela ne serait pas décidé uniquement par nous (membre du bureau), mais lors d'une AG extraordinaire dont l'ordre de jour se limiterait à « se prononcer pour une dissolution », et qui serait convoquée dans un délai de 1 mois afin de délibérer ce qu'il adviendrait des fonds.

Deux membres sont tirés au sort pour procéder au dépouillement : Nicolas Federowicz et Rudy Ghys sont tirés au sort.

CANDIDATS NOMINES ET NOMBRE DE VOTES

50 votants sur ce scrutin, la majorité absolue est donc de 26 votes

QUENEA JOFFREY : 32 voix.

VOISINNE REMY : 46 voix.

MOREAU MARIE : 50 voix.

AUBAILLY OLIVIER : 33 voix.

BRUYERE GAEL : 46 voix.

GARCIA CAROLE : 46 voix.

FAVELLET GREGORY : 47 voix.

DELORME ALEXANDRA : 36 voix.

MERCIER THOMAS : 39 voix.

L'HUILLIER SOPHIE : 43 voix.

MYKIETA AURELIEN : 31 voix.

Élus au sein du comité :

MOREAU Marie, FAVELLET Grégory, BRUYERE Gaël, GARCIA Carole, VOISINE Rémy, L'HUILLIER Sophie, MERCIER Thomas, DELORME Alexandra, AUBAILLY Olivier

Aurélien MYKIETA et Joffrey QUENEA ne sont pas élus

ÉLECTION DU BUREAU

Les membres élus se réunissent à l'écart de l'assemblée puis votent chaque rôle.

Président : AUBAILLY Olivier

Vice président : MERCIER Thomas

Secrétaire : MOREAU Marie

Vice secrétaire : VOISINNE Rémy

Trésorerie : L'HUILLIER Sophie

Vice trésorier : BRUYERE Gaël

Membres assesseurs

DELORME Alexandra

GARCIA Carole

FAVELLET Grégory

ELECTIONS DES MEMBRES POUR LE CODEP

Il faut désigner des membres pour le club lors des AG du CODEP

Olivier AUBAILLY se propose en ajoutant que d'autres peuvent le faire également. Il n'est pas obligatoire d'assister à toute les réunions mais préférable lorsqu'on s'engage.

QUESTIONS DIVERSES

Questions de Mr SINAN Patrick : Pourquoi ne pas embaucher un entraîneur pour assister Sylvain ? Notamment les exercices tels que le Shadow, multi-volants, mental, routines, match à thèmes afin d'optimiser son entraînement.

Réponse : L'aspect financier n'a pas permis l'ajout d'un entraîneur sur les créneaux jeunes lors du mandat 2017-2020.

Question : Les interclubs auront-ils lieux cette année ?

Nous ne savons pas vraiment s'ils auront lieux. Nous sommes tous en attente d'informations des instances supérieures (CODEP, Ligue, Fédération)

DIVERS

Distribution d'une boîte de volants afin de compenser la fin de saison avortée à chaque membre présent sur cette AG.
Distribution également du maillot à l'effigie du club pour les membres qui ne l'avait pas récupéré.

Discours de AUBAILLY Olivier :

Émission de réserve concernant le projet du CODEP d'aider le club par le biais des interventions de Antoine Charbonnet au sein du club. Cependant Olivier est en accord de l'importance de former absolument les bénévoles !!

Prévision de la reprise des entraînements jeunes par Olivier Aubailly pour succéder à Sylvain Tatot. Il est nécessaire de retrouver l'équilibre compétiteurs et non-compétiteurs.

Remerciements de l'assemblée.

L'Assemblée générale a été levée à 23 heures 15 minutes

ANNEXES

Annexe 1

Rapport d'activité 2020-2021

État des lieux par rapport aux objectifs initiaux fixés en début de mandat :	Rempli	En cours	Non rempli
Pérenniser les créneaux des jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développer la fibre de compétition chez les jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intégrer les nouveaux adhérents au sein de l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développer les échanges et l'entente entre loisirs et compétiteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accentuer la communication : site internet, réseaux sociaux et liste de diffusion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer un règlement intérieur et le diffuser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvelles tarifications de cotisations après lecture du bilan financier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maintenir deux entraîneurs pour les compétiteurs adultes et jeunes et éventuellement pour les loisirs (adultes et jeunes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modifier le logo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer de nouvelles tenues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démarcher des sponsors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretenir des liens étroits avec le CODEP 01 et la ligue AURA pour développer des compétences internes (jeunes et JA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Annexe 2

Rapport financier 2019-2020 au 31/05/2020

Dépenses		Recettes	
60 – Achats (volants, maillots)	11 846,84€	70 – ventes de marchandises et de prestations de services	9 078,30€
61 – services extérieurs (assurances)	286,69€	74 – subventions	3 550€
62 – autres services extérieurs	26 242,76€	75 – autres produits de gestion courante	28 928,50€
<i>Dont rémunération des intermédiaires</i>	<i>7 704,37€</i>	<i>Dont cotisations</i>	<i>28 086,50€</i>
TOTAL	38 376,29€	TOTAL	41 556,80€
EXCEDENT DE L'EXERCICE	3 180,51€		



Annexe 3

Préparation 2020-2021

Dépenses		Recettes	
60 – Achats (volants, maillots, poteaux, filets)	7 250€	70 – ventes de marchandises et de prestations de services	5 900€
		<i>Dont organisation de tournois</i>	3 400€
61 – services extérieurs (assurances)	300€	74 – subventions	3 550€
		<i>Dont Ville d'Ambérieu</i>	2 750€
62 – autres services extérieurs	23 575€	75 – autres produits de gestion courante	21 675€
<i>Dont rémunération des intermédiaires</i>	2 125€	<i>Dont cotisations</i>	21 300€
<i>Dont formations bénévoles</i>	3 000€		
TOTAL	31 125€	TOTAL	31 125€



Annexe 4

Préparation 2020-2021

Jeunes : Compétiteurs (à partir des benjamins – 2008 & 2009)		Tarifs : 120€			45 inscrits maximum
Jours	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE
Horaires		18h30-20h00	18h00-20h00	10h30-12h30	10h00-12h30
Gymnase		Bellièvre	Bellièvre	Bellièvre	Bellièvre
Type de séance		Entrainement	Entrainement	Jeu libre	Jeu libre
Précisions		Avec un coach	Avec un coach		Sous réserve qu'un bénévole ouvre et que le gymnase ne sois pas réquisitionné



Préparation 2020-2021

Jeunes : Loisirs (à partir des benjamins – 2008 & 2009)		Tarifs : 100€			30 inscrits maximum	
Jours	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE	
Horaires	19h30-20h30			10h30-12h30	10h00-12h30	
Gymnase	Saint-Exupéry			Bellièvre	Bellièvre	
Type de séance	Entraînement			Jeu libre	Jeu libre	
Précisions	Avec Carole et Virginie, bénévoles.				Sous réserve qu'un bénévole ouvre et que le gymnase ne soit pas réquisitionné	



Préparation 2020-2021

Jeunes : MiniBad (Poussins 2010 & 2011)		Tarifs : 105€			30 inscrits maximum	
Jours	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE	
Horaires		17h30-18h30		10h30-12h30	10h00-12h30	
Gymnase		Bellièvre		Bellièvre	Bellièvre	
Type de séance		Entraînement		Jeu libre	Jeu libre	
Précisions		Avec un coach			Sous réserve qu'un bénévole ouvre et que le gymnase ne soit pas réquisitionné	



Préparation 2020-2021

Adultes : Promotion		Tarifs : 110€		40 inscrits maximum		
Jours	LUNDI		MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE
Horaires	20h30-0h00	20h45-0h00		20h30-0h00	10h30-12h30	10h00-12h30
Gymnase	Saint-Exupéry	Bellièvre		Saint-Exupéry	Bellièvre	Bellièvre
Type de séance	Jeu libre			Jeu libre	Jeu libre	Jeu libre
Précisions		Avec présence des adultes compétiteurs				Sous réserve qu'un bénévole ouvre et que le gymnase ne soit pas réquisitionné



Préparation 2020-2021

Adultes : Compétiteurs		Tarifs : 130€		45 inscrits maximum		
Jours	LUNDI		MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE
Horaires	20h45-0h00		20h00-0h00		10h30-12h30	10h00-12h30
Gymnase	Bellièvre		Bellièvre		Bellièvre	Bellièvre
Type de séance	Jeu libre		Entraînement de 20h00 à 21h30		Jeu libre	Jeu libre
Précisions	Avec présence des adultes promotion					Sous réserve qu'un bénévole ouvre et que le gymnase ne soit pas réquisitionné



Préparation 2020-2021

Cas particuliers valables pour chacun des groupes :

Licence pour un adhérent déjà affilié au sein d'un autre club et qui souhaite profiter des créneaux proposés par le club	80€			Sous réserve de places disponibles
Licence estivale : du 1er mai 2021 jusqu'à la fermeture des installations	Adultes	Jeunes	- de 9 ans	Sous réserve de places disponibles
	25,00 €	20,00 €	10,00 €	
Licence de participation estivale : valable pour 3 semaines maximum à partir du 1 ^{er} mai 2021 jusqu'à la fermeture des installations	Adultes	Jeunes	- de 9 ans	Sous réserve de places disponibles
	10,00 €	10,00 €	5,00 €	
Réductions diverses et variées	Tarif famille		-10% dès la seconde cotisation et sans limite	
	Pass'Région		Applicable sur les plus hauts tarifs	
			30€ de réduction	
Possibilité de paiements via les chèques vacances ANCV				

Lu et approuvé,
Pour faire valoir ce que de droit



Président des FDVA01 sur la période 2017-2020 :

Jérôme Ruetsch

LES FOUS DU VOLANT
AMBARROIS
Ass. N° 01/03694